



---

**Avis d'enquête publique relative à l'aliénation d'une partie du chemin rural n°17 dit  
" Impasse de la rue des Romains "**

---

Par arrêté municipal n° 015 - 2021 en date du 22 janvier 2021, le maire de la commune d'Anor a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant déclassement, en vue de son aliénation, d'une partie du chemin rural n°17 dit du " impasse de la rue des Romains ".

Monsieur OBRINGER Jean-Pierre a été désigné commissaire enquêteur par arrêté du 22 janvier 2021.

L'enquête publique se déroulera à la mairie d'Anor du lundi 15 février au lundi 01 mars 2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie d'Anor (adresse indiquée ci-dessous), le lundi 15 février de 9h00 à 12h00 et le lundi 01 mars de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à :

Monsieur OBRINGER Jean-Pierre le commissaire-enquêteur,

Mairie d'Anor

5 et 5 bis rue Léo Lagrange

B.P. n°3 - 59186 ANOR

**Anor, le vendredi 22 Janvier 2021  
Le Maire, Jean Luc PERAT**